

Ecole maternelle de St Ay
22, rue de la métairie
45130 St Ay
Tel : 02 38 86 86 35

Conseil d'école du 27 juin 2023

Présents :

Représentants de la mairie : M Foulon Adjoint aux affaires scolaires

Enseignants : Mme Montant, Mme Guilloteau, Mme Meunier, Mme Denichère, Mme Mercier, M Moreau,

Représentantes des parents d'élèves : M Bonhème, Mme Maligne, Mme Bellanger, Mme Mathely.

1. les effectifs et les classes prévus pour la rentrée

1.1. Les effectifs prévus pour la rentrée.

A l'issue des inscriptions 59 élèves rentreront dans notre école à la rentrée 53 petits, 3 moyens et 3 grands. Nous connaissons cette année des variations notables beaucoup d'élèves arrivent, 4 élèves de petite et moyenne section déménagent, mais l'effectif global reste stable avec 152 élèves. La répartition par niveau est la suivante 53 PS, 44 MS et 55 GS.

1.2. la configuration des classes à la rentrée.

La répartition des classes sera différente, le « petite » génération de moyenne section nous a amené à composer 3 classes à double niveau pour l'ensemble des moyens

Il y aura une classe de petits de 27 élèves, une de petit-moyen avec 16 petits et 10 moyens, une autre classe de petit-moyen avec 10 petits et 17 moyens, une classe de moyen grand avec 17 moyens et 7 grands, et deux classe de grandes section avec 24 élèves chacune. La limitation des classe de grands à 24 influe sur les effectifs des classe mais moins que cette année.

1.3. L'équipe enseignante

A la rentrée il y aura quelques changements. Mme Mercier va quitter l'école. L'équipe enseignante la remercie pour sa rigueur et son investissement auprès des élèves.

L'enseignant(e) qui remplacera Mme Mercier n'est pas encore connu.

1.4. Les grands axes pour notre école

1.4.1. les éléments concernant la maîtrise de la langue

Nous avons choisi de mettre en avant le travail sur le langage. le premier objectif est d'améliorer et enrichir la syntaxe des élèves. le second objectif vise lui a enrichir le vocabulaire des élèves.

2. Les projets de l'année scolaire

2.1. la sortie au parc floral

Le 5 juin dernier les classes de petits et de moyens sont allées au Parc Floral d'Orléans. Tous les enfants ont pu découvrir le Parc en faisant un tour du petit train. Chaque classe a ensuite visité le Parc de son côté. Nous avons également piqueniqué sur place.

Ce fut une belle journée pour les enfants et les adultes.

Cette sortie a été financé par la coopérative scolaire.

2.2. la séance Cinématernelle

La dernière séance Cinématernelle aura lieu au cinéma de Beaugency le mardi 3 juillet pour les classes de petits et de moyens. Nous irons Rita et le Crocodile.

Cette sortie sera financée par la coopérative scolaire.

2.3. la journée sur les bords de Loire.

le vendredi 23 juin les classes de grandes sections sont allées en bords de Loire pour bénéficier d'une animation de Loiret Nature Environnement et participer à un jeu de piste. La journée s'est très bien passée Mmes Denichère et montant remercient les parents accompagnateurs qui ont aidé à l'encadrement de cette journée.

L'équipe enseignante remercie également les services techniques pour le fauchage du camping et la mise à disposition des sanitaires.

M Foulon rappelle la commune se trouve dans la Réserve Naturelle de St Mesmin et que le commune subventionne Loiret Nature Environnement.

3. la vie de l'école

3.1. Le rythme scolaire de l'école

M Bonhème annonce qu'à la suite des différents échanges dans les conseils d'école du groupe scolaire sur la question des rythmes scolaire, une consultation sera organisée par l'API auprès de l'ensemble des parents d'élèves des deux écoles.

3.2. La fête des mères, la fête des pères, le carnaval et l'école

Les parents élus font part de questions de parents concernant l'absence de cadeaux pour la fête des mères, des pères.

M Moreau répond que les cadeaux pour les fêtes des pères et des mères sont des usages et non des exigences des programmes de l'école maternelle.

L'équipe enseignante a choisi il y a plusieurs années de ne pas plus faire ce genre de cadeaux et il n'est pas envisagé de revenir sur cette décision.

Une autre question portait sur le carnaval qui était organisé par la commune. M Foulon annonce qu'un carnaval reviendra en 2024.

3.3. La fête de l'école

La fête se tiendra le vendredi 30 juin, les grande lignes de sa préparation ont été établies lors la réunion du lundi 22 mai dernier. Il est a noté que le nombre de parents volontaire pour tenir les stands est assez faible, moins de 20 personnes se sont inscrit sur l'ensemble du groupe scolaire.

M Bonhème assure que les membres de l'API seront pleinement mobilisés pour faire une belle fête.

3.4. L'accueil des futurs élèves de petite section et de leurs parents.

Les élèves et les parents des futurs élèves de petite section, pourront visiter l'école le 22 et 29 juin prochain. Les enfants gardés par les assistantes maternelles, la crèche des oursons ainsi que la crèche « comme 3 pommes » ont également visité l'école.

Le mardi 4 juillet M Moreau animera la réunion de présentation de la petite section avec madame Meunier.

3.5. L'horaire de rentrée décalée entre l'école maternelle et l'élémentaire

Le lundi 4 septembre prochain l'horaire de la rentrée sera légèrement décalée entre les 2 écoles. L'école maternelle ouvrira ses portes à 8h35 et l'école élémentaire à 8h45.

Les horaires seront à nouveau identiques dès le lendemain.

M Moreau ajoute que les classes de petite section bénéficieront du dispositif de rentrée échelonnée.

3.6. Rappel sur le sens de la scolarité obligatoire

L'équipe enseignante tenait à revenir sur l'importance de la scolarité obligatoire. Depuis la rentrée 2020 la scolarité est obligatoire à l'école maternelle. Cela signifie que les absences doivent être justifiées et qu'il n'est pas normal de partir en vacances sur le temps scolaire.

En cas de départ en vacances sur le temps scolaire, celui-ci doit être signalé à l'inspecteur de l'éducation nationale de notre circonscription.

L'équipe enseignante regrette vivement la recrudescence des weekends prolongés et des semaines de vacances prises sur le temps scolaire. Les familles ne prenant pas toujours la peine de prévenir l'école.

3.7. L'attention portée aux informations dans le cahier de liaison

Les enseignants souhaitait insister l'importance du cahier de liaison dans la communication entre l'école et les familles.

Nous constatons qu'un certain nombre de familles consultent de façon trop épisodique le cahier de liaison.

A l'occasion des visites médicales pour les grands et les moyens, les enseignantes ont dû rappeler un nombre important de famille qui n'avaient pas apportées le carnet de santé de leurs enfants, cela concernait près de la moitié des élèves concerné pour certaines classes.

4. Les questions concernant la mairie

4.1. Le budget de l'école maternelle.

M Foulon annonce le budget alloué à l'école maternelle.
6500€ pour le matériel pédagogique et le fonctionnement.
1000€ pour les transports.
500€ pour les frais divers.

4.2. la prévention des grandes chaleurs dans notre école

4.2.1. la climatisation du dortoir

M Foulon annonce que les travaux pour l'installation de la climatisation du dortoir de l'école maternelle sont terminés.

M Moreau précise que cette installation est un changement majeur dans la vie de l'école. Les élèves les plus jeunes élèves de l'école peuvent maintenant faire la sieste malgré les fortes chaleurs.

4.2.2. Des ventilateurs pour les salles de classe

Dans le cadre de la prévention de grande chaleur, l'équipe enseignante souhaite que chaque classe soit équipée d'au moins un ventilateur. M Foulon répond qu'il faudra étudier la question avec le directeur des services techniques.

4.3. Travaux au sein de l'école

En préambule de la présentation des divers travaux que souhaite l'équipe enseignante. M Moreau annonce qu'un tour complet de l'école maternelle sera fait avec M Neveu, le directeur des services techniques, le jeudi 6 juillet prochain. Lors de cette visite M Neveu évaluera les besoins de l'école et les moyens pour Les services techniques d'y répondre.

4.3.1. La connexion internet de l'école.

La connexion internet du bureau est toujours aussi instable et cela pèse toujours autant sur le fonctionnement de l'école. M Moreau insistera particulièrement sur ce point auprès de M Neveu.

4.3.2. les toilettes des grandes sections.

Les toilettes des grandes sections sont également un passage vers la cour de récréation. L'équipe enseignante aimerait que des petites portes soient installées entre les cloisons des toilettes pour préserver l'intimité des élèves quand il y a du passage durant les récréations.

4.3.3. Travaux pour les classes.

4.3.3.1. Pose de lièges pour les affichages

Les enseignants souhaite la poursuite de la pose des plaques de lièges est prévue cet été.

4.3.3.2. Peinture d'une salle de classe et de la salle de motricité

M. Foulon indique les services de la commune ne pourront certainement pas peindre une classe cette année. En effet les agents seront occupés à peindre la nouvelle crèche qui ouvrira au mois de septembre. Ce chantier étant logiquement

prioritaire, il sera difficile de trouver du temps pour peindre une classe de l'école maternelle.

5. La coopérative scolaire

5.1. le bilan de la coopérative

Le solde de coopérative est de 3441,72 € le 31 mai 2023. Les différentes dépenses de fin d'année liées aux dernières sorties scolaires s'élèvent à 2830,90€.

L'équipe enseignante et les parents élus conviennent de la mise en d'une concertation pour que les sollicitations de l'école (appels aux dons, photos de classes) et les actions de l'API (ventes de chocolats, de madeleines, de sacs isothermes) ne soient pas trop proches.

6. Les actions de l'API en faveur de l'école

Voici les dernières actions de l'API en faveur de l'école.

La vente des madeleines en septembre a rapporté 785 €.

la seconde vente des madeleines a rapporté 998€

La vente de chocolats de Noël a rapporté 1118 €.

La journée API Day a rapporté 1448 €.

Le loto de l'API a rapporté 4597€

La vente de chocolats de Pâques a rapporté 280 €.

La vente des sacs isothermes a permis de récolter 442 €

M Bonhème déclare L'API va donc pouvoir offrir 4224€ à l'école maternelle.

M Moreau annonce que cet argent sera réparti entre la coopérative scolaire de l'école pour financer les sorties scolaires et la Caisse des Ecoles ce qui permettra d'acheter de nouveaux tapis de repos et un élément pour notre nouvelle structure de motricité.

M Moreau et l'ensemble de l'équipe enseignante remercie tous les membres de l'API pour leur investissement en faveur de notre école.